Image not found or type unknown

Prefernce pour caution personne physique plutot que caution banca

Par **awab samir**, le **22/09/2016** à **21:41**

Bonsoir

Etant etudiant à Paris .Je voudrais savoir pourquoi les bailleurs me disent qu'ils preferent louer à des personnes qui ont un garant physique plutot qu'a moi qui leur dit que j'ai une caution bancaire.
Y a t?il un probleme avec les garanties bancaires?
Merci pour votre reponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés